

09.03.2007 - 09:30 Uhr

Société Suisse d'Odonto-stomatologie - L'hypnose en médecine dentaire: Une aide douce pour vaincre la peur du dentiste



Berne (ots) -

- Indication: Des images peuvent être téléchargées sous:

<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100007849> -

Le bruit de la fraise, la pensée que le traitement dentaire va être douloureux peuvent éveiller un sentiment de peur chez de nombreuses patientes et de nombreux patients. Il est pourtant possible de vaincre la peur du dentiste : les cabinets médicaux peuvent recourir aujourd'hui à des méthodes modernes d'anesthésie qui empêchent la propagation du message douloureux au cerveau. A cet égard, une aide douce est offerte par l'hypnose

En Suisse, les traitements dentaires sous hypnose sont encore peu connus. En Suède, l'hypnose est déjà utilisée dans environ la moitié des cabinets dentaires. L'hypnose repose sur des fondements scientifiques, elle ouvre, dans le cadre du cabinet du médecin-dentiste, des possibilités nouvelles pour des traitements sans douleur - sans peur, sans désagréable sensation nauséuse, dans certains cas, même sans recours à l'anesthésie.

Le terme hypnose trouve son origine dans l'expression grecque signifiant sommeil (hypnos). Paracelse recommandait déjà un traitement par hypnose dans les cas de maladies nerveuses - un domaine dans lequel de nos jours l'hypnose est toujours considérée comme un traitement médical approprié. C'est devant ses succès thérapeutiques que l'hypnose médico-dentaire a été redécouverte récemment et qu'elle a été considérablement développée.

L'hypnose se sert des possibilités mentales et psychiques propres à la personne, elle est provoquée par différents procédés vocaux ou

comportementaux. Un élément important pour le succès du traitement étant la collaboration active de la patiente ou du patient. Dans le cadre du cabinet du médecin-dentiste, l'hypnose aide surtout les patients anxieux à accepter le traitement comme une chose agréable ou pour le moins supportable. L'hypnose sert également à contrôler le réflexe de vomissement, à tolérer l'adaptation à une prothèse dentaire ou à la détente de la musculature de la mastication. La méthode est tout spécialement efficace dans le traitement de différents troubles fonctionnels de la mastication et de l'articulation de la mâchoire, provoqués par des défauts de l'occlusion, le grincement des dents et les contractures.

Afin de protéger les patientes et les patients des abus, deux sociétés d'hypnose se sont constituées en Suisse : la Société Médicale Suisse d'Hypnose (SMSH), à Stansstad et la Société d'Hypnose clinique de Suisse (SHypS), à Zurich. Leurs membres s'engagent à respecter des directives thérapeutiques et éthiques très strictes. Celui qui voudrait en savoir plus au sujet de l'hypnose ou qui souhaiterait entreprendre un traitement dentaire sous hypnose, peut obtenir auprès des deux sociétés des renseignements détaillés, ainsi que les adresses des médecins-dentistes ayant une activité de thérapie par hypnose et qui sont membres des sociétés. On peut également trouver une aide à la recherche sur le site web de la Société Suisse d'Odonto-stomatologie www.sso.ch_chercher un dentiste.

Contact:

Felix Adank
service de presse et d'information SSO
Tél.: +41/31/310'20'80

Medieninhalte



Le bruit de la fraise, la pensée que le traitement dentaire va être douloureux peuvent éveiller un sentiment de peur chez de nombreuses patientes et de nombreux patients. Il est pourtant possible de vaincre la peur du dentiste : les cabinets médicaux peuvent recourir aujourd'hui à des méthodes modernes d'anesthésie qui empêchent la propagation du message douloureux au cerveau. À cet égard, une aide douce est offerte par l'hypnose. (Das Bild zeigt Dr. med. dent. Fritz Trechslin aus Zürich in seiner zahnärztlichen Praxis bei der Vorbereitung eines Patienten auf die Behandlung. Dr. Trechslin führt das Sekretariat der Gesellschaft für klinische Hypnose Schweiz gHys.) Texte complémentaire parots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "obs/SSO"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007849/100526608> abgerufen werden.